



Compte rendu du CA du 11 juillet 2019 CNAM PARIS

Présents :

Aurélien ALBALADEJO, Anne BARNABE, Vanessa BILLON, Lina COUPELIER, Jessica DUBREUIL, Marianne FUCHS, Cathy GAVEND, Frédérique GERBOUIN, Séverine GOSSEYE, Elisabeth GRANGER, Nelly GUILBAUD, Christelle PERPOIL (pouvoir donné à Vanessa BILLON), Julien VERET, Eva ZANCZAK.

Absents excusés :

Hannah BRECHIGNAC, Émilie BOULANGER, Séverine LOR, Matthieu VACONSIN.

Absents :

Nathalie GUINEC

Ordre du jour :

- Validation du CR de l'AG
- Point sur l'activité des pôles
- 20 ans de PARFAIRE
- Questions diverses

Validation du CR de l'AG et du dernier CA

Le CR de l'AG est validé sous réserve d'intégrer la liste des prescrits. Nelly envoie les listes des groupes et Cathy la liste d'émargement scannée. Anne fait un rapprochement et envoie les documents à la liste de diffusion pour insertion sur le site.

Le CR du dernier CA validé.

Pôle sur les pôles

Elisabeth Granger nous informe qu'elle quitte son poste. Sa remplaçante est Karen Cordeino. Elle est intéressée pour s'impliquer dans le réseau. Elle pourrait devenir coordo sur réseau Ile de France. Par ailleurs, elle nous confirme que l'université de Paris-Dauphine a versé, comme convenu, le reliquat du budget du réseau Ile de France à INALCO. L'avenant à la convention a été signé.

Pôle formation

Nelly Guilbaud a organisé, à Grenoble, une journée d'échange de pratique sur le CPF 4 établissements étaient présents (Sorbonne, Toulouse, Saint Etienne et Grenoble). Lille a participé à distance. Considérant le faible effectif, Nelly n'a pas fait intervenir la formatrice. Cette formation a été montée en réponse à un besoin exprimé à l'AG. Cependant, du fait de l'absence de coordonnateur Sud Est, il a pu y avoir un problème dans la transmission des infos. Des collègues de Montpellier 3 ou Toulon seraient candidats pour reprendre la mission de coordonnateur du réseau Sud-Est.



Une autre formation basée sur une méthode d'intelligence collective a réuni 21 participants du réseau R2A, sur ce même thème,

Il reste à caler les dates pour les formations AF et RF.

Lina COUPELIER organisera en avril 2020 la formation CMC. L'intervenante est un agent de la fonction publique hospitalière Dans ces cas-là, comme PARFAIRE ne peut payer que sur facture, l'établissement rémunère la formatrice ou le formateur puis adresse une facture à PARFAIRE.

Nelly Guilbaud enverra à Marianne Fuchs la procédure « organiser une action de formation »

Nous avons évoqué la possibilité de facturer aux non-adhérents, les journées de formation auxquelles ils participent.

Un débat s'engage sur la pertinence de facturer les formations des assistant(e)s et des responsables de formation Ces formation relèvent de notre cœur de métier. C'est un service qu'on peut rendre à nos collègues et cela nous permet d'étendre notre réseau. Pour ces formations, PARFAIRE prend en charge les repas, les nuitées mais pas les déplacements.

Il est rappelé qu'à titre individuel, tout le monde peut adhérer, même sans appartenir à l'enseignement supérieur.

Pour les formations autres que les formations des assistant(e)s et les responsable de formation, les déplacements et les nuitées restent à la charge du stagiaire qu'ils soient adhérents ou non.

Pour les adhérents, PARFAIRE prend en charge les repas et les coûts pédagogiques.

Pour les non-adhérents, PARFAIRE facture les repas et les frais pédagogiques. Les frais pédagogiques correspondent au cout du formateur ou de la formatrice rapporté au nombre d'inscrits, le tarif du repas du midi est fixé à 15 euros, celui du repas du soir à 30 euros,.

Les désistements dans les 10 jours qui précèdent la formation feront l'objet d'une facturation.

Exemple pour une formation de 2 jours réunissant 10 personnes, dont le cout formateur est de 1000 euros par jour.

	Tarif	quantité	Total
Repas du midi	15	2	30
Repas du soir	30	1	30
Cout pédagogique	2000	1/10	200
Total			260
Référence : CR du CA du 11 juillet 2019			

Nous avons besoin d'un lieu de stockage virtuel pour déposer les documents du PARFAIRE sur le nouveau site. Jessica nous fait une présentation du back office du site. Association-parfaire.fr

Jessica Dubreuil demande des renforts pour l'administration du site. Elle fera un appel à tous les membres du CA et organisera un point en visio.

Il faut également envisager un passage de relais car Matthieu Vasconsin risque d'avoir d'autres responsabilités.

Jessica Dubreuil demandera à Emilie Boulanger, l'IBAN de l'association pour que les règlements de factures soient prélevés sur le compte de PARFAIRE.

Le prestataire est Sébastien Lagréé, autoentrepreneur.

Il reste à tester la partie projet avec Eva. Et vérifier les accès des adhérents.

Jessica va créer des accès au back office pour les membres du CA. Nous pourrons déjà faire fonctionner le site entre nous.



Le groupe Brochure doit être relancé car les brochures ne sont plus à jour.

Objectif : sortir une nouvelle version en janvier 2020

Le groupe sera constitué de Nelly Guilbaud, Patricia Piston, Aurélien Albaladejo, Cathy Gavend et Isabelle Hommet de Rennes. Anne Barnabé se propose pour la relecture.

Point financier

Emilie Boulanger a adressé des factures à l'INALCO.

Au 9 juillet 2019, nous avons 95 adhérents et 82 règlements sont encaissés. Les autres attendent la publication du CR de l'AG.

Solde des comptes à aujourd'hui :

Le compte courant présente un solde de 21919 euros et le livret A, 20149 euros.

Pour les 20 ans de PARFAIRE, des dépenses ont été engagées à hauteur de 26 828 euros dont 8838 euros ne sont pas encore débités sur le compte.

Le prochaine AG se déroulera à Toulouse les 23 et 24 janvier 2020

Jessica Dubreuil quitte la réunion après le repas

20 ans de PARFAIRE

L'idée du Museum a été abandonnée car la location de la salle la galerie de l'homme s'élevait à 30000 euros

Le lieu de l'événement a été fixé à Center Park à Marne la Vallée pour un cout de 26000 euros. La contrainte est de limiter à 70 personnes le nombre de participants.

Sont compris dans le prix : 70 chambres, 20 repas pour le CA du premier midi, les salles de réunion avec la sécurité, la soirée avec animation DJ et le repas du midi du lendemain.

Une animation pour la cohésion d'équipe est prévue de 18h 30 à 20h.

Pour les goodies, nous retenons les propositions suivantes : besace mug isotherme bloc-note.

Nous arrêtons la liste des participants de la manière suivant :

5 invités officiels

Frédérique Vidal, ministre

Philippe Lalle de la DGSIP, conseiller pour la pédagogie

Frédéric Dehan, Président de l'asso des DGS,

Jérôme PECH, Président de l'asso des DRH,

Edouard Geffray, Directeur général GDRH,

Nathalie Isenman, présidente de Resosup.

15 anciens soient

5 ancien(ne)s président(e)s Monique Goulevestre, Bernard Athez, Régine Rey, Olivier Forget, Nathalie Guinec, Françoise Quéreau, Paule Jarach.

10 personnes parmi celle qui ont compté dans l'histoire de PARFAIRE :

Eric Lalanne, Catherine Diaféria, Nilda Mutti, Florence Eglhoff, Nicole Gaume, Magui Doat, Anne Hernandez, Joëlle Guillet.....

Les frais de déplacement des invités seront pris en charge par Parfaire.

Ensuite 1 représentant par établissement adhérent. Les candidatures seront traitées pas ordre d'arrivée. On fera quand même une liste d'attente.



Départ de Elisabeth Granger à 15h

Marianne FUCHS demandera à son service communication de rédiger un communiqué de presse à l'attention de l'AEF. Nous lui fournirons des éléments.

Programme

- 13h30 accueil
- 14h mot de la Présidente, discours du représentant du ministre
- 14h30 table ronde sur le thème de l'évolution du métier de responsable de formation
- 17h Animation cohésion d'équipe
- 20h30 repas (à revoir)
- 9h la stratégie de formation du CNFP en matière de nouvelles pratiques de formation digitalisée.

Frédérique GERBOUIN rédige le courrier pour les invités et le soumet aux membres du CA pour approbation.

Envoi à Nelly des photos et autres documents historiques pour la création d'une vidéo avec les temps forts de l'association

Prévoir des cordons PARFAIRE pour identifier les organisateurs.

Marianne FUCHS se charge de demander un journaliste pour animer la table ronde.
Les détails de la table ronde seront réglés en visio conférence le 19 septembre après-midi.

Le service repro de Nice peut imprimer des affiches, des plaquettes et refacturer à PARFAIRE.

Point divers

Séverine Gosseye a fait la demande de changement du numéro de SIRET. Nous allons recevoir un avis de situation à l'adresse à l'ENSAM. Séverine Gosseye préviendra la liste des élus PARFAIRE dès que la notification sera envoyée à l'ENSAM. Nathalie Guinec ira vérifier qu'elle est bien arrivée.

Point SIHAM formation : Marie Laure Lappart a quitté l'AMUE. La livraison a pris de retard.
Cathy GAVEND qui était au club U la semaine dernière nous fait un point sur le projet.
Rennes doit tester la brique SIHAM formation.

La brique GPEC est livrée. Lyon 3 va la tester

Le première tranche de SIHAM formation sera peut-être livrée en septembre.

Problème : les échanges de flux entre les responsables passent par une interface GP foryou. Pas d'accès direct usagé SIHAM. Cet interface sera mise à jour en octobre.
Ils ne pourront pas reprendre les données de LAGAF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h



**Pour ne pas oublier et faire...
Relevé de décisions des CA précédents**

Quoi	Qui	Quand	Réalisation Ecart
Changement du numéro de SIRET	Séverine Gosseye	En cours de traitement	
Négocier des salles avec le muséum	Nathalie Guinec		abandonné
Contacteur le CNAM pour le CA de juillet et l'Anniversaire	Frédérique Gerbouin		Fait
Demander une subvention au ministère			Abandonné, nous n'en avons pas besoin.
Invitation au COPIL Anniversaire	Cathy Gavend		
Contacteur le Collège de France	Eva Zanczak	En fonction de la réponse du Muséum	abandonné
Envoi du calendrier des formations	Nelly Guilbaud		

Dates des prochains CA

10 octobre matin 2019 à Marne la Vallée
20 ans les 10 et 11 octobre 2019
5 décembre 2019

Les CA commencent à 9h30 et se terminent à 16h

Prochaine AG : 23 et 24 janvier 2020 à Toulouse